



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball  
*Plus haut. Plus fort. Plus sport !*

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 8 juin 2019

Salle ZYCKELIN  
Rue du Zyckelin – 59492 HOYMILLE

**Conditions pour pouvoir participer aux votes de l'Assemblée Générale :**

*Application des Statuts du Comité Départemental*

*Le vote par procuration ou par correspondance est interdit.*

- *Le **mandat** (imprimé ci-dessous), portant le nom du Président du club, mandat rempli et signé par ce dernier, établi au nom du mandataire, (membre licencié du club), complété par le cachet du club.*
- *La **licence de la saison 2018/2019**, attestant de l'appartenance au club représenté, devra être présentée.*
- *Le club **représenté doit être en règle** avec la Fédération, la Ligue Nord Pas-de-Calais et le Comité Départemental, **administrativement et financièrement**, (Art. 59 des règlements Généraux de la F.F.B.B.)*

**Aucune exception à ces règles ne sera admise.**

✂-----

## Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

*Assemblée Générale du 08 juin 2019*

### MANDAT

**(Ce mandat ne peut être donné qu'à un membre licencié du club)**

Je soussigné M. .... Licence N°.....

Président du Club..... donne mandat à M.....

Licence N°....., Membre de l'association susnommée, pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité du Nord de Basket-Ball le 08 juin 2019 et prendre part, en mes lieu et place, aux votes survenant à cette occasion.

**SIGNATURE DU PRÉSIDENT**

**CACHET DU CLUB**

**SIGNATURE DU MANDATAIRE**